

Neuchâtel, le 29 juin 2026

Jonathan Gretillat prend la présidence du Conseil communal

En séance ce 29 juin 2026, le Conseil communal a désigné son bureau pour la troisième année de législature. Conformément aux dispositions en vigueur, c'est le conseiller communal Jonathan Gretillat qui prendra la présidence de la Ville dès le 1^{er} juillet pour l'année administrative 2026-2027. De son côté, le Conseil général devrait selon toute vraisemblance désigner le PLR Jules Aubert à sa présidence.

Chaque année, l'autorité exécutive communale de Neuchâtel désigne un nouveau membre pour la présider. Après Nicole Baur pour l'année administrative 2025-2026, c'est au tour du conseiller communal Jonathan Gretillat, en charge des finances, de l'économie, des affaires sociales et de la population, de prendre la présidence de la Ville de Neuchâtel pour cette troisième année de législature. Sa collègue Julie Courcier Delafontaine, responsable de la culture, de la cohésion sociale, de l'intégration et des ressources humaines, accède quant à elle à la vice-présidence.

Le conseiller communal Jonathan Gretillat a siégé 15 ans au Conseil général (législatif) avant d'accéder au Conseil communal lors des élections de mai 2024, sous la bannière socialiste. Agé de 39 ans et ayant grandi dans le quartier des Charmettes, il a également été député au Grand Conseil et s'est engagé très tôt dans le tissu associatif de sa ville natale, en parallèle à sa profession d'avocat au barreau.

Sleep-in et centre-ville

Dès le début de son premier mandat au sein de l'exécutif communal, Jonathan Gretillat a rapidement pris la mesure de la précarité sociale qui touche Neuchâtel au même titre que d'autres villes suisses. C'est ainsi qu'il a ouvert le premier Sleep-In de la ville, un établissement temporaire destiné à accueillir inconditionnellement des personnes contraintes jusqu'ici de dormir dehors. Dans le cadre de ses fonctions il entretient aussi des relations étroites avec les acteurs économiques établis dans la capitale cantonale. Il lui incombe également d'accompagner des initiatives dynamiques pour faire

vivre le commerce au centre-ville et le tourisme. Jonathan Gretillat exerce aussi la fonction d'argentier communal, avec deux exercices financiers validés par le législatif depuis son élection.

En tant que président, Jonathan Gretillat aura de surcroît la responsabilité de la Chancellerie communale, du contrôle des finances, du Service juridique et du Service de la communication.

Une ville en pleine mutation

A l'orée de cette troisième année de législature, le Conseil communal poursuit son programme d'assainissement et d'entretien des infrastructures - bâtiments, places publiques, réseaux de chauffage à distance -, de construction de lieux enthousiasmants qui rendent Neuchâtel attractive, comme les Jeunes-Rives et le Collège latin. Le Conseil communal s'attache à rendre la ville vivante, festive, en facilitant l'installation de lieux de détente, de loisirs, de culture et de sports. L'exécutif communal veille à développer autant la qualité de vie des habitant-e-s qu'elle porte une attention à la biodiversité et à la résilience climatique. En parallèle, le Conseil communal poursuit un processus d'assainissement des finances communales exigeant, permettant de garantir sur la durée la qualité des prestations au service de la population.

Photo officielle

Une photo officielle du Conseil communal accompagne ce communiqué. Les membres de l'exécutif se trouvent sur le pont Berthier à la rue de Tivoli, au cœur de l'industrielle Serrières. Au centre, Jonathan Gretillat est entouré de ses collègues, Julie Courcier Delafontaine, Johanna Lott Fischer, Violaine Blétry-de Montmollin, Nicole Baur et le chancelier Daniel Veuve. En toile de fond, le patrimoine Suchard avec l'usine rouge où figure encore « Cacao Suchard » sur le toit, une façon de mettre en relief les festivités gourmandes qui se préparent cet automne, à l'occasion du bicentenaire de l'entreprise chocolatière qui a rendu Neuchâtel célèbre dans le monde entier. L'occasion également de mettre en valeur le vallon de la Serrière, lieu emblématique de l'histoire de notre cité et de son développement au fil de l'eau sur deux millénaires. (*crédit photo : Lucas Vuitel*).

Nouveau président du Conseil général

Ce lundi soir 29 juin, le Conseil général désignera à son tour, en séance plénière, son bureau pour l'année administrative 2026-2027. Après la socialiste Kim Biloni, le rôle de président reviendra selon toute vraisemblance au PLR Jules Aubert. Les membres de la commission financière seront également désignés lors de cette dernière séance du Conseil général avant la pause estivale. Le législatif communal reprendra ses travaux le 7 septembre. Le public est invité à suivre ses séances à l'Hôtel de Ville ou en vidéo sur le site de la Ville, en direct ou en différé.

➔ *Plus de détails sur ces institutions :*

Conseil communal : www.neuchatelville.ch/conseil-communal

Conseil général : www.neuchatelville.ch/conseil-general

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

